

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 9 (1864)
Heft: 24

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'état-major et des armes spéciales : procès-verbal de l'assemblée générale du 3 décembre 1864

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de l'état-major en les concentrant dans un tout homogène ; elle réunira la diversité scientifique dans l'unité nationale.

Pour satisfaire à ces nouvelles charges, le prix de l'abonnement annuel de la *Revue* devra être élevé, mais il ne le sera que de 1 fr. 50 et 5 francs, c'est-à-dire qu'il sera porté à 7 fr. 50 pour la Suisse et 15 francs pour l'étranger.

A dater du 1^{er} janvier 1865, la rédaction de la *Revue militaire suisse* sera composée de MM. Lecomte, lieut.-colonel fédéral ; Cuénod, capitaine fédéral du génie ; Ruchonnet, capitaine fédéral d'artillerie.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'ÉTAT-MAJOR ET DES ARMES SPÉCIALES.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 DÉCEMBRE 1864, A L'HOTEL-DE-VILLE DE LAUSANNE.

Présidence de M. le colonel C. Veillon.

La séance est ouverte à 1 heure après midi.

L'assemblée compte environ quarante à cinquante officiers de diverses armes parmi lesquels l'on remarque MM. le colonel Borel, lieutenants-colonels Wieland, Quinclet, de Mandrot, Lecomte, van Berchem, Tronchin, Tissot, Melley ; majors de Valière, de Perrot, Marcel. M. le président du Conseil d'Etat Cérésole assiste aussi à la séance.

M. le colonel Herzog, invité, excuse son absence pour affaires d'office, et M. le colonel Delarageaz pour indisposition.

Sont admis en qualité de membres de la société MM. Emile Frossard de Saugy, et Huc Mazelet, le premier à Vinzel, le second à Morges, tous deux seconds sous-lieutenants d'artillerie.

M. le lieutenant-colonel Tissot, en sa qualité de caissier de la Société, présente l'état de la caisse ; ses comptes, après avoir été examinés par une commission, sont adoptés ; ils présentent un solde en caisse de 49 fr. 90 centimes.

M. le colonel Veillon annonce quelques modifications à l'ordre du jour, à savoir : Le mémoire sur les poudres par M. le lieutenant-colonel Burnier est tracé sur une lettre explicative de M. Burnier.

Les observations annoncées sur le congrès de Genève pour les blessés en campagne sont le fait d'une erreur typographique.

En revanche trois autres objets sont introduits dans le programme.

L'ordre du jour appelle une exposition de M. le lieutenant-colonel Lecomte sur *les fortifications et l'artillerie modernes*.

L'assemblée vote à M. Lecomte des remerciements pour ses communications intéressantes, qui seront imprimées dans la *Revue Militaire*.

M. le major *de Valière* présente un rapport très intéressant sur la création d'une école de tir pour l'artillerie; il donne des détails sur les écoles d'artillerie fédérales au point de vue du pointage. — L'assemblée remercie M. de Valière et décide que son travail sera imprimé dans la *Revue militaire*.

M. le lieutenant-colonel *de Mandrot* présente un travail historique sur le combat de Neueneck; il distribue une jolie carte topographique décrivant le terrain de Neueneck à Niederwangen; il la laisse en souvenir aux membres de la Société. — Ce document sera publié en entier dans la *Revue militaire*; son auteur reçoit les remerciements de l'assemblée.

M. le lieutenant-colonel *Tissot* donne communication de quelques fragments du journal inédit d'un soldat vaudois au 3^e régiment à la guerre d'Espagne en 1808 et 1809; ces fragments intéressent beaucoup tous les assistants, qui votent des remerciements à M. le lieutenant-colonel Tissot.

M. le lieutenant du génie *Et. Guillemin* présente un modèle de son invention, d'une boîte à mitraille pour les canons rayés. Cette boîte en fonte, formée de 6 segments, n'abîmerait pas les pièces comme les boîtes ordinaires. — Il présente aussi un modèle de fusée à percussion pour les canons rayés.

Enfin M. *de Valière* fait voir des photographies de murailles détruites par les canons de 4 livres rayés et par la grosse artillerie afin d'en faire une comparaison quant aux effets.

Sur la proposition du lieutenant-colonel *Lecomte*, l'assemblée décide l'achat du grand ouvrage du major belge Brialmont sur la *défense des Etats*.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 4 $\frac{1}{4}$ heures, et les membres de la Société vont dîner tous ensemble aux Trois-Suisses.

Le secrétaire,
E. ROCHAZ, capitaine.
